

## Comité syndical du 15 juin 2020

### DELIBERATION N° 20-004

**Objet : Convention avec l'Académie des Télécoms pour la mise en œuvre d'actions de formation et d'insertion au sein du Hub Numérique Nikola Tesla.**

Le quinze juin deux mille vingt à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

	<b><u>Sont présents :</u></b>	
Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
5 JUIN 2020	Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
22 JUIN 2020	M. Eric BAERT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	<b><u>Sont excusés et suppléés :</u></b>	
Acte rendu exécutoire :	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France a été suppléé par Mme Christiane AKNOUCHE
22 JUIN 2020	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France a été suppléé par M. Marcel BOYER
	<b><u>Ont donné pouvoir :</u></b>	
Publication ou notification :	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON
22 JUIN 2020	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis a donné pouvoir à Mme Djida TECHTACH
	<b><u>Sont absents :</u></b>	
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
Secrétaire de séance :	M. Pierre-Édouard EON	

**Le Comité syndical,**

*Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu le rapport n°20-004,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**APPROUVE** le projet de convention cadre de partenariat entre l'Académie des Télécoms et le syndicat Val d'Oise Numérique pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la formation aux métiers et l'accès aux emplois de la filière de la fibre optique et de la ville intelligente à destination des publics cibles des politiques publiques d'insertion ou de lutte contre le décrochage scolaire ;

**PRECISE** que cette convention se positionne dans la démarche partenariale portée par Val d'Oise Numérique dans le cadre du Hub Numérique Nikola Tesla d'Ecouen et en complément des actions de formation déjà engagées en Ile de France par l'Académie des Télécoms ;

**AUTORISE** le Président à signer ladite convention ;

**DONNE** pouvoir au Président et au Directeur général, chacun pour ce qui les concerne, afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Monsieur Pierre-Édouard EON

Syndicat Mixte Ouvert  
Val d'Oise Numérique

